

2 juillet 2019

Information aux porteurs de parts

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Siège social : 5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 72 925

(la « **société de gestion** »)

agissant en son nom propre et pour le
compte de

CS Investment Funds 12
Fonds commun de placement
R.C.S. Luxembourg K671

(le « **fonds** »)

I. Les Porteurs de parts du Fonds sont informés par la présente que le conseil d'administration de la Société de gestion (le « **Conseil d'administration** ») a décidé d'instaurer une commission de couverture en devise ne dépassant pas 0,10% par an, qui devra être versée à l'agent chargé de la couverture (Credit Suisse Asset Management (Suisse) Ltd.). La commission de couverture en devise sera imputée aux catégories d'actions libellées dans des monnaies alternatives de tous les compartiments du Fonds. Le chapitre 2 « CS Investment Funds 12 – Récapitulatif des catégories de parts » du prospectus du Fonds (le « **Prospectus** ») sera modifié et indiquera les catégories de parts concernées. Le chapitre 5 « Investissement dans CS Investment Funds 12 » et le chapitre 9 « Frais et impôts » du prospectus seront également modifiés de manière à refléter ce qui précède.

II. Les Porteurs de parts du Fonds sont également informés par la présente que le Conseil d'administration a décidé de modifier la section ii « Frais » du chapitre 9 « Frais et impôts » du Prospectus de manière à faire savoir que tous les droits de licence à payer aux fournisseurs d'indice ainsi que tous les frais dus aux fournisseurs de systèmes de gestion des risques ou aux fournisseurs de données pour lesdits systèmes de gestion des risques utilisés par la Société de gestion afin de respecter ses obligations réglementaires seront supportés par le Fonds.

III. Enfin, les Porteurs de parts du compartiment **Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Reddito EUR** sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de modifier comme suit le profil de l'investisseur du compartiment Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Reddito EUR :

Ancien profil de l'investisseur

Ce compartiment s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une tolérance au risque **moyenne** et d'un horizon de placement à moyen terme, et qui recherchent une exposition aux caractéristiques de risque et de rentabilité des actifs mixtes.

Nouveau profil de l'investisseur

Ce compartiment s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une tolérance au risque **faible** et d'un horizon de placement à moyen terme, et qui recherchent une exposition aux caractéristiques de risque et de rentabilité des actifs mixtes.

Les Porteurs de parts qui désapprouvent les modifications mentionnées ci-dessus peuvent demander gratuitement le rachat de leurs parts jusqu'au 31 juillet 2019 à 13 h 00 (heure d'Europe centrale).

Ces modifications entreront en vigueur le 1er août 2019.

L'attention des Porteurs de parts est attirée sur le fait qu'une fois que les changements susmentionnés seront entrés en vigueur, le nouveau Prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (KIID), les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que le règlement de gestion pourront être obtenus auprès du siège de la société de gestion conformément aux dispositions du Prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 2 juillet 2019

Le Conseil d'administration de la Société de gestion, pour le compte du Fonds